

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240124_P_015
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « Emmanuelle LEGER » psychomotricienne formatrice pour des temps d'animation en soutien au développement psychomoteur en faveur des assistantes maternelles du Relai Petite Enfance du territoire.

N° 20240124_P_015

Le Président,

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Emmanuelle LEGER
Formatrice-Psychomotricienne
8 rue du 8 mai
42700 FIRMINY

Pour des temps d'animation dans l'accompagnement des professionnelles pour la mise en situation concrète des enfants qu'elles accueillent.

Date : De Février à Juillet 2024

Durée : 23 séances sur l'ensemble des RPE du territoire

Lieu : Relai Petite Enfance des communes du territoire.

Jauge : 30 personnes maximum

Montant : 2068€ TTC

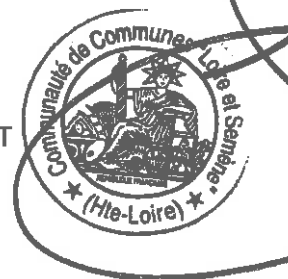
Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 24 janvier 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240124-20240124_P_015-AU
Reçu le 31/01/2024